



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
de FAYL-BILLOT**

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

**FORMATION BREVET PROFESSIONNEL
Responsable d'Entreprise Agricole à orientation maraichage biologique**



Version du document : 03/11/2021

C.F.P.P.A. de Fayl-Billot

24, rue Georges Darbois – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90 - Fax : 03.25.88.19.75

E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr et ecoledevannerie@wanadoo.fr

Site : <https://lpahorticole.faylbillot.fr>

N° SIRET : 195 207 410 000 26 - NDA : 21 52 P 000 152



Plan d'accès à l'EPLEFPA de Fayl-Billot

(Lycée, CFPPA et Exploitation)

Site « Lycée » 5, rue de aux loups 52500 FAYL-BILLOT

Site « Ecole de Vanne-rite »

Accès par la Nationale 19

Accès Administration Lycée, CDI, Salle des Rosiers

Accès Restauration



Accès par la Nationale 19



Site « Ecole de Vanne-rite »

Accès Pavillon

Hébergement, ateliers, cuisine des stagiaires, Salle de l'église



Site « Exploitation »

Accès serres, vente osier, légumes, fleurs, pépinière, plants...

Salle de l'Exploitation
Atelier d'agroéquipement,
Atelier Jardin Espaces Verts



Accès :

- En voiture : par la Nationale 19 depuis Langres ou Vesoul, parking sur la place de la Mairie
- Par le train : le train dessert la gare de Culmont-Chalindrey (à 14 km de Fayl-Billot). Il existe un service de transport à la demande pour se rendre en gare ou en repartir (3€ par trajet). Horaires et réservation sur <https://linggo.fr/mobilite-gares> ou au 0 800 330 130.

Site « Maison DARBOY » Accès



Accueil : Accès par l'arrière du bâtiment



Site « Maison DARBOY »

CFPPA 24 rue Georges Darbooy

Accueil, administration, hébergement,

Salle Maison Darbooy

Un centre public de formation avec pour missions ...

De former aux métiers

- ✓ Du maraichage biologique
- ✓ De l'osiericulture
- ✓ Du paillage de sièges
- ✓ Du cannage de sièges
- ✓ De l'aménagement paysager
- ✓ De la vannerie

De travailler en étroite collaboration avec les professionnels

- ✓ Groupement des Agro-Biologistes de Haute-Marne (GAB 52)
- ✓ Fédération Régionale des Agro-Biologistes (FRAB)
- ✓ Producteurs maraîchers et de légumes de plein champ, en Haute-Marne et aux niveaux régional et national

De participer à la dynamique de territoire du sud Haut-Marnais

- ✓ Par l'expérimentation en production et en agroéquipement
- ✓ Par la mise en place d'un centre de ressources documentaire et technique
- ✓ Par la création d'une pépinière d'entreprises
- ✓ Par son implication dans la vie du territoire
- ✓ Par sa mise à disposition de locaux

et qui bénéficie des financements

- ✓ Des entreprises
- ✓ Des Conseils Régionaux
- ✓ De l'Etat via Pôle emploi
- ✓ Des Organismes collecteurs de fonds de formation - Opérateurs de Compétences (OPCO)

Le CFPPA c'est aussi ...

DES FORMATIONS LONGUES

Formations diplômantes :

- ✓ Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Maraîchage Biologique (10 mois)
- ✓ Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Osiériculture Vannerie (10 mois)
- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnelle Vannerie (10 mois)
- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste (9 mois)

DES FORMATIONS COURTES

- ✓ Vannerie (initiation et perfectionnement)
- ✓ Paillage de sièges
- ✓ Cannage de sièges
- ✓ Architecture Végétale (utilisation de l'osier vivant ou stabilisé pour des décors de jardins)
- ✓ Ameublement Rotin
- ✓ Maraichage biologique pour des structures d'insertion

DES FORMATIONS INDIVIDUALISEES qui s'articulent à partir du projet des bénéficiaires en lien avec les domaines de compétences du CFPPA.

DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR DES CANDIDATS A UN DIPLOME PAR

- ✓ la VAE : Validation des acquis de l'expérience

UNE EXPLOITATION CONDUITE SELON LE CAHIER DES CHARGES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- ✓ Des cultures légumières sous abri et en plein champ
- ✓ Un verger école
- ✓ Des oseraies

La possibilité de louer une chambre pendant le temps de la formation

La possibilité d'avoir accès à la restauration collective (hors week-end et vacances scolaires) ou à une petite cuisine

... ET UNE EQUIPE A L'ECOUTE DE VOS ATTENTES

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de FAYL BILLOT, vous propose une formation

BREVET PROFESSIONNEL
« RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE »
A orientation Maraîchage Biologique
Dans le cadre de la formation professionnelle continue

OBJECTIFS

Permettre aux candidats :

D'acquérir les connaissances et les compétences d'un chef d'exploitation

- ✓ en production maraîchère
- ✓ en production de légumes de plein champ
- ✓ en gestion et comptabilité d'une exploitation de maraîchage biologique
- ✓ en commercialisation
- ✓ en transformation légumière et fruitière
- ✓ dans la filière maraîchage biologique française
- ✓ en gestion des ressources humaines

De construire leur projet professionnel intégré sur un territoire

**DUREE ET
DELAI
D'ACCES**

1400 heures, réparties en 7 unités capitalisables dont 455h en conditions réelles de travail (stage en entreprise)

Une session par an de février à décembre

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Pour les personnes en situation de handicap, un référent handicap est à votre disposition (contactez le centre de formation)

**Le BP REA est
accessible :**

Aux candidats âgés de dix-huit ans au moins, qui bénéficient de l'une des modalités de formation prévues au livre III de la sixième partie du code du travail

Ces candidats doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel.

Ces candidats doivent également justifier, lors de l'entrée en formation, de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur.

Les candidats ne justifiant pas des diplômes mentionnés ci-dessus doivent attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein.

Les candidats devront se présenter à un entretien de recrutement :

- pour la vérification des pré-requis
- pour un entretien avec un jury (professionnels et formateurs), et la présentation par le candidat de son projet professionnel et de sa motivation

FORMATION

Conduisant au diplôme du Ministère de l'Agriculture :

BP REA de niveau 4 qui confère la capacité professionnelle agricole RNCP 29257

FINANCEMENT

A étudier avec le CFPPA selon le statut du candidat à l'entrée en formation : congé individuel de formation, conseil régional, autofinancement, co-financement, etc.

REMUNERATION

Selon la législation en vigueur
A étudier avec le référent Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi ou avec l'entreprise pour les salariés

BREVET PROFESSIONNEL

« Responsable d'Entreprise Agricole »

A orientation Maraîchage Biologique

Durée de formation : 1400 heures de février à décembre dont 945 heures en centre et 455 heures en situation professionnelle

Contenu de la formation : 7 Unités Capitalisables (UC)

Capacité 1 - Se situer en tant que professionnel

C 1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Fondements en biologie et écologie, principaux mécanismes du vivant, étude des écosystèmes et des agrosystèmes, interactions entre les différentes composantes des systèmes étudiés

C 1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Naissance et évolution des pratiques agricoles au fil du temps, fonctionnement et enjeux de l'agriculture contemporaine, modes de productions et attentes sociétales, principales problématiques et solutions émergentes, positionnement des projets professionnels

Capacité 2 - Piloter le système de production

C 2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements

Identification des finalités du chef d'entreprise, qui façonnent sa stratégie de développement, analyse de l'environnement de l'entreprise pour identifier ses atouts/contraintes, adaptation du système de production aux influences extérieures

C 2.2- Gérer le travail

Notions de droits du travail, d'organisation des activités et tâches, ergonomie des postes de travail, efficacité du système de production d'un point de vue utilisation de la main d'œuvre et préservation du capital santé des travailleurs. Adéquation entre les moyens matériels mis en œuvre et les objectifs de production

Capacité 3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C 3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions

Articulation des activités de production dans l'objectif de construire un agroécosystème cohérent, analyse de la durabilité d'un système agricole

C 3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

Pratique des gestes techniques de base nécessaires à la production maraîchère et fruitière : implantation de la culture, entretien et protection phytosanitaire, récolte, parage, préparation à la commercialisation...

Capacité 4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C 4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Principes de base de la comptabilité agricole, production de documents de résultat, soldes intermédiaires de gestion, budget de trésorerie, calculs de coûts et de rentabilité

C 4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Etude et choix des différents statuts pour un projet d'installation professionnel

Capacité 5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C 5.1- Commercialiser un produit ou un service

Stratégie commerciale, adaptation de l'offre à la demande, identification d'opportunités nouvelles, communication publicitaire

C 5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Négociation d'un acte commercial, réponse à une commande, participation à projet alimentaire territorial, respect d'un cahier des charges...

Capacité 6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Transformation de la production végétale

Transformation de la production végétale (fruits, légumes, plantes aromatiques...) dans le respect de la réglementation et en accord avec les objectifs de l'exploitation (rentabilité, gestion du temps de travail, utilisation de l'espace et orientation des productions)

Capacité 7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Conduite d'un atelier de petit élevage dans un objectif agro-écologique

Raisonnement de l'intégration d'un atelier de petit élevage dans une structure agricole existante et conduite des opérations de gestion de l'atelier

Les aspects liés à la création d'entreprise agricole ou à la reprise d'entreprise agricole sont intégrés à la formation.

Parcours de formation

Le contenu de la formation est adapté en fonction des niveaux de formation des candidats, de leurs diplômes antérieurement acquis, de leurs projets professionnels et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pendant la formation.

Taux de réussite aux examens, d'insertion professionnelle et de satisfaction au CFPPA

Formation	Taux de réussite aux examens		Taux de retour à l'emploi dans les 6 mois		Taux de satisfaction	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
BP REA MB	70%	80%	71%	83%	100%	100%

La poursuite de formation après un BP REA

Après un BP REA il est possible d'intégrer le dispositif de l'espace test sur l'exploitation de l'établissement (Cf modalités de la Région Grand Est).

Le plan de professionnalisation personnalité (PPP) qui permet de palier d'éventuelle lacune et d'acquérir des compétences complémentaires au BP REA. Se référer au Point Accueil Installation (PAI).

FICHE DE PRE-INSCRIPTION AU BP REA

Maraîchage biologique

1. RENSEIGNEMENTS :

Mlle-Mme-M. NOM PRENOM

Date et lieu de naissance

Situation de famille : Marié(e) – Célibataire – Concubin(e) – Divorcé(e) (Rayer les mentions inutiles)

Adresse

.....

.....

Code Postal Ville

Téléphone (obligatoire) E-mail

Si vous êtes salarié (à remplir obligatoirement) :

Emploi actuel

.....

Nom et adresse de l'employeur

Si vous êtes demandeur d'emploi :

Emploi précédent

Date d'inscription à POLE EMPLOI (obligatoire)

Identifiant POLE EMPLOI (obligatoire)

Etes-vous rémunéré actuellement ? OUI NON

Si oui : POLE EMPLOI RSA AUTRES (préciser) :

Nom et adresse de l'organisme de prise en charge de la formation (à compléter si c'est le cas)

.....

.....

Fait à

Le

Signature

Note aux candidats à la formation

BREVET PROFESSIONNEL « Responsable d'Entreprise Agricole » Spécialité Maraîchage biologique

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Durant les journées de recrutement pour la formation conduisant au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole spécialité « Maraîchage biologique », vous aurez à présenter votre projet professionnel à l'oral devant le jury. Ce jury est composé de la directrice du CFPPA, de formateurs et de professionnels maraîchers en production biologique.

Ce projet doit obligatoirement faire l'objet d'un document écrit qui sera conservé par le CFPPA, et qui doit être joint à la fiche de pré-inscription.

Ce projet, qui doit être convaincant et réaliste, portera sur les points suivants :

- ★ Motivation pour faire cette formation de 10,5 mois
- ★ Motivation pour le métier de maraîcher en production biologique
- ★ Connaissances que vous avez du métier
- ★ Rencontres que vous avez pu faire avec des professionnels
- ★ Stages ou emplois dans des exploitations maraîchères si vous en avez déjà fait en précisant : date, lieu, structure ayant assuré la formation ou l'embauche
- ★ Projet professionnel proprement dit avec
 - Introduction du projet professionnel et la situation géographique
 - Présentation de l'environnement (facteurs favorables au lancement de la production maraîchère, le marché, le statut fiscal ou social)
 - Les moyens disponibles de production
 - Les différentes activités envisagées
- ★ Et tout autre point qui vous paraît important

MERCI DE JOINDRE UN CV ACTUALISE

La directrice du CFPPA,
Josiane MOILLERON

**Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
C.F.P.P.A.**

24, rue Georges Darboy – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90 - Fax : 03.25.88.19.75
E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr Site internet : <https://lpahorticole.faylbillot.fr>